

Tableau I
Ajustements financiers concernant l'aide technique et financière accordée à un GMF

Rubriques	GMF comptant < 9 000 Inscriptions *	GMF comptant ≥ 9 000 Inscriptions *	GMF comptant ≥ 12 000 Inscriptions *	GMF comptant ≥ 15 000 Inscriptions *	GMF comptant ≥ 19 000 Inscriptions *	GMF comptant ≥ 24 000 Inscriptions *	GMF comptant ≥ 30 000 Inscriptions *
Personnel infirmier Montant minimal (1 poste = 35 l/sem)	Total des RH : 139 303 \$ avec un minimum de 42 heures pour le personnel infirmier et un maximum de 41 606 \$ pour le personnel clérical	Total des RH : 185 738 \$ avec un minimum de 36 heures pour le personnel infirmier et un maximum de 62 781 \$ pour le personnel clérical	Total des RH : 232 171 \$ avec un minimum de 70 heures pour le personnel infirmier et un maximum de 94 368 \$ équivalent à 52 762 \$ - technicien et 41 606 \$ - secrétariat	Total des RH : 277 733 \$ avec un minimum de 87,5 heures pour le personnel infirmier et un maximum de 105 463 \$ équivalent à 52 762 \$ - technicien et 52 701 \$ - secrétariat	Total des RH : 339 816 \$ avec un minimum de 112 heures pour le personnel infirmier et un maximum de 119 331 \$ équivalent à 52 762 \$ - technicien et 66 569 \$ - secrétariat	Total des RH : 411 580 \$ avec un minimum de 140 heures pour le personnel infirmier et un maximum de 135 974 \$ équivalent à 52 762 \$ - technicien et 83 212 \$ - secrétariat	
Secrétaire (échelon 4)	480 pi ²	640 pi ²	800 pi ²	1 000 pi ²	1 200 pi ²	1 400 pi ²	
Loyer	1 000 \$	1 500 \$	2 000 \$	2 500 \$	3 000 \$	3 500 \$	
Aménagement (non récurrent)	Jusqu'à 3 600 \$	Jusqu'à 4 800 \$	Jusqu'à 6 000 \$	Jusqu'à 7 500 \$	Jusqu'à 9 000 \$	Jusqu'à 12 000 \$	
Frais de déplacement	Jusqu'à 2 400 \$	Jusqu'à 3 360 \$	Jusqu'à 3 360 \$	Jusqu'à 4 200 \$	Jusqu'à 5 000 \$	Jusqu'à 5 800 \$	
Coûts de remplacement des salaires pour la formation informatique et l'inscription de la clientèle (non récurrent)							
Chaque situation sera analysée selon son contexte particulier							
Informatisation :							
Non récurrent : notamment pour le câblage, les honoraires de formation, etc.	19 330 \$	23 620 \$	27 980 \$	33 640 \$	43 365 \$	51 760 \$	
Récurrent : notamment pour le soutien et l'entretien de l'équipement, etc.	23 540 \$/an	27 405 \$/an	31 845 \$/an	37 530 \$/an	46 340 \$/an	54 250 \$/an	
Liens de télécommunication et la redondance de ces liens							
Selon le nombre de sites privés par GMF un montant de 2 710 \$ est alloué annuellement par site							

* :

inscriptions pondérées par une méthode permettant de quantifier la clientèle régulière du GMF en tenant compte de sa lourdeur spécifique.

Remarque : La subvention minimale pour le personnel infirmier augmente de façon graduelle. Le soutien clérical initial prévoit l'équivalent d'une secrétaire et un technicien en administration au niveau de 15 000 inscriptions. Au-delà de 15 000 inscriptions, le soutien pour la fonction de technicien en administration demeure au même niveau pendant que la subvention pour le secrétariat augmente graduellement.